

Le 6 mars 2017

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 6 mars 2017 à 18h30 au lieu ordinaire des délibérations, 12, rue Déry à Cap-Santé et ce, en conformité avec la *Loi sur les cités et villes* pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Denis Jobin ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Mme Nathalie Naud | 4- M. Michel Blackburn |
| 2- M. Martin Jacobs | 5- Mme Manon Gauthier |
| 3- M. Mario Denis | 6- M. Michel Bertrand |

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. Denis Jobin, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est également présent.

(17-03-42) Ordre du jour

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté lors de la convocation du 3 mars 2017.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(17-03-43) Adoption du règlement #16-226

**PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Manon Gauthier
ET RÉSOLU**

QUE ce Conseil adopte le règlement numéro 16-226 concernant un règlement d'emprunt décrétant une dépense maximale de 4 000 000,-\$ et un emprunt maximal de 4 000 000,-\$ pour des travaux de mise à niveau des bâtiments municipaux (hôtel de ville, caserne et garage).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(17-03-44) Levée de la séance à 18h45

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Martin Jacobs
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Denis Jobin, Maire

Réjean Thériault, Directeur général
et secrétaire-trésorier par intérim